

## Soutien à l'organisation d'un meeting aérien sur l'aérodrome de Besançon La Vèze

**M. l'Adjoint DUMONT, Rapporteur :** La plate-forme de La Vèze a connu bien des manifestations aériennes depuis le premier atterrissage effectué en mai 1968 sur la piste fraîchement goudronnée par Claudine et Claude DOMERGUE.

Pour commémorer le quarantième anniversaire de ce premier atterrissage, mais aussi pour retracer ce long parcours de quarante années d'aviation à Besançon, l'Aéro-Club de Besançon La Vèze et la Société Air Franche-Comté Domergue Aviation, en collaboration avec les autres acteurs du site, organiseront le 21 septembre 2008, de 14 h à 19 h, un grand meeting aérien.

### Le plateau

Le spectacle consistera en la présentation en vol de patrouilles et d'avions de légende, ainsi qu'en des largages de parachutistes, démonstrations de treuillage par l'hélicoptère de la Sécurité Civile, des évolutions de modèles réduits, de planeurs et d'ULM....

A l'heure actuelle, les appareils ou formations suivants sont confirmés :

- Patrouille Breitling (7 appareils)
- Patrouille Riva (3 appareils «canards»)
- Cap 10 (2 appareils. Voltige aérienne)
- Bronco
- Nat 28
- SF 260.

L'Armée a également donné son accord pour la participation à cette manifestation d'un Transall, de deux Alpha Jet et d'un hélicoptère Panther de la Marine : ces aéronefs se poseront le samedi 20 à La Vèze et y resteront jusqu'au dimanche soir ou lundi matin. Les Alpha Jet effectueront une ou deux démonstrations durant la journée du 21.

Par ailleurs, la Patrouille de France a donné un accord de principe pour un passage lors de son retour d'une présentation sur un autre meeting.

### Le budget

Le budget global de l'opération s'élève à 70 000 €, comprenant :

- le coût des différentes animations aériennes
- l'hébergement et la restauration des équipages
- la sécurité (service d'ordre, assurances, secours, Météo France...)
- la promotion (affiches, insertions presse...)
- la sonorisation et l'animation.

Les collectivités locales sont sollicitées pour un montant global de 40 000 €, le solde soit 30 000 € est réparti entre la billetterie et les partenaires privés.

La Ville de Besançon propose d'attribuer une aide d'un montant de 10 000 € à l'aéro-club de Besançon La Vèze, comité de gestion des manifestations aéronautiques, pour l'organisation de cette manifestation aérienne.

La subvention de 10 000 € sera prélevée sur les crédits ouverts lors de la décision modificative n° 2 pour l'exercice 2008 à l'imputation 65.023.6574.300.

Le Conseil Municipal est invité à approuver cette proposition.

**«Mme Elisabeth PEQUIGNOT** : J'ai juste une question pour M. ALAUZET. Lors de la commission où on a eu à débattre de ce sujet, il était question de demander en fait une insertion, précisant bien que cette association devait fournir un bilan carbone par rapport à cette manifestation. Cette mention n'est pas dans le dossier et je suis surprise quand même qu'on n'ait pas soulevé ce point-là.

**M. Benoît CYPRIANI** : J'ai une question qui tourne un petit peu autour du même sujet. Cette fête a été une grande fête qui a connu un beau succès mais on s'en doute bien ce n'est pas neutre en terme de pollution. Qui dit avion dit production au minimum de gaz à effet de serre voire de pollution au plomb puisque les carburants des avions contiennent du plomb. Je vous rappelle qu'un avion de tourisme consomme 30 à 50 litres à l'heure, un alfa jet du type de celui qu'on a vu à La Vèze -enfin pas moi !- 1 800 à 2 500 litres à l'heure. Or nous évoluons vers un plan climat territorial au niveau de la CAGB et ce plan climat doit nous inciter à nous interroger sur tous nos choix de vie : transports, achats, loisirs, tous les choix qui impliquent la production de gaz à effet de serre. Donc dans un but pédagogique mais aussi dans un souci de compromis, nous avons demandé et nous continuons à demander que les subventions vers des activités polluantes soient associées au versement d'une aide à une association qui oeuvrerait dans la compensation de cette production de gaz à effet de serre. Il y a des compensations qui existent. Il y a des associations qui travaillent dans la distribution de fours solaires, dans la lutte contre la déforestation, dans la reforestation. Voilà notre demande, on l'avait faite précédemment et je n'ai pas eu de réponse.

**M. LE MAIRE** : Je te remercie, je vais te répondre très clairement. Oui au plan climat, oui à la prise de conscience effectivement de la population de cette ville, de ce pays, de cette planète, par rapport au réchauffement, mais je crois qu'il ne faut pas tout mélanger. La fête de la Vèze, c'était un succès, il y a plus de 3 000 personnes qui sont passées là-bas, moi-même j'y étais, c'était un événement exceptionnel puisqu'il s'agissait de fêter les 40 ans de l'aérodrome de la Vèze, cet aérodrome dont on a besoin, pour la sécurité civile, pour la gestion d'affaires,

**M. Benoît CYPRIANI** : Mais je ne le nie pas !

**M. LE MAIRE** : D'accord, alors pourquoi se positionner là-dessus, parce que si tu veux être cohérent, quand les uns et les autres, vous partez en mission en Roumanie, à Bistrita, ou aujourd'hui même à Venise, quel bilan carbone vous proposez ? Donc je crois que sur le fond, si on veut avoir une vraie position, pour dire on doit sensibiliser, on le fait pour tout, je serais plutôt d'accord là-dessus. Mais arrêtez de mettre le doigt uniquement là-dessus aujourd'hui parce qu'il y a eu un meeting aérien à la Vèze avec 4 Alfa Jet, la Patrouille Breitling dont entre parenthèses le siège est à Besançon. Et on a besoin d'un aérodrome. Tous, les uns, les autres, vous utilisez l'avion, vous partez même un certain nombre d'entre vous, moi-même aussi, en mission pour le compte de cette Ville, en avion, parce que tu ne vas pas en Palestine dans le camp d'Aqabat Jabr à la rame. Alors pourquoi vous ne proposez pas quand l'un des vôtres va à Aqabat Jabr que l'on finance à une Association l'équivalent en bilan carbone ? Je suis d'accord avec toi pour qu'on le fasse globalement mais pas spécifiquement sur ce meeting, sinon il faut le faire pour tous les déplacements. Il faut même faire le bilan carbone quand tu vas à Paris en TGV, parce que l'électricité utilisée par le TGV est produite par les centrales nucléaires ou à charbon, il faut le faire sur tout. Je te réponds sans vouloir polémiquer. Pour cette démarche pédagogique, tu me trouveras toujours à tes côtés mais je trouve que c'est un peu dur de le faire uniquement sur cette manifestation.

**M. Benoît CYPRIANI** : Mais il n'est pas question de le faire uniquement là-dessus. J'ai bien dit qu'il faudrait qu'on interroge l'ensemble de nos habitudes, et sur ce que tu proposes pour la compensation carbone, pour tous les déplacements avions des élus ou des services, je suis d'accord mais je n'osais pas le proposer...

**M. LE MAIRE** : Au moins qu'on donne le bilan, mais on ne peut pas tout compenser. Quand on va rentrer chez nous à l'issue de la séance, on ne va pas payer une compensation carbone !

**M. Benoît CYPRIANI** : Ce n'est pas bien de tourner en ridicule ce genre de proposition,

**M. LE MAIRE** : Je ne tourne personne en ridicule

**M. Benoît CYPRIANI** : Un petit peu quand même

**M. LE MAIRE** : Mon cher Benoît, je dis que sur le fond tu as raison dans ta pédagogie, mais mettre le doigt uniquement aujourd'hui, sur la Vèze....

**M. Benoît CYPRIANI** : Si je le faisais systématiquement, tu me dirais que je suis un ayatollah. Là je le fais sur quelque chose de symbolique.

**M. LE MAIRE** : J'ai bien entendu la proposition de notre amie Mireille PEQUIGNOT et la tienne. Mais on ne doit quand même pas être si mauvais que cela quand on sait qu'on est la première Ville européenne classée cité de l'énergie, qu'on a des labels par rapport à cela, un affichage display dans nos bâtiments... on est en phase avec toi. Sur la logique oui, où je ne suis pas d'accord avec toi, c'est de pointer le doigt sur la manifestation de l'aérodrome de la Vèze. Il y avait 3 000 personnes, des gamins, des gens qui étaient heureux, et cela n'a lieu qu'une fois tous les 4 ans ou 5 ans.

**M. Benoît CYPRIANI** : Je ne dis pas qu'il faut tout interdire...

**M. LE MAIRE** : Et tu sais très bien mon cher Benoît qu'on ne peut pas le faire.

J'ai là un article, je cite : «le bonheur est dans le pré, on parle beaucoup d'écologie. On se rend compte que le bonheur n'est pas là où on croit le trouver». Effectivement les villes où on vit le plus mal, c'est Clermont-Ferrand, Ajaccio, Bordeaux, Lyon, Montpellier et celles où on vit bien, c'est en tête de peloton Limoges, Besançon, Châlons en Champagne, Dijon, Poitiers ou Rennes, donc on ne vit quand même pas si mal que cela à Besançon ! ».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (9 abstentions du groupe Les Verts : Mme PRESSE, M. CYPRIANI, Mme TISSIER, Mme BALLOT, M. ALAUZET, M. DEVESA, M. GUILLEMET, Mme HINCELIN, Mme MOUNTASSIR), adopte la proposition qui lui est soumise.

*Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.*